

**Œuvre des Tabernacles.**—Le 29 du courant, à 3 hrs. P. M. un salut solennel sera chanté dans l'Eglise de Notre-Dame de Pitié, pour les membres de l'Œuvre des Tabernacles. Cette cérémonie sera précédée d'un sermon et présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Les associés et amis sont invités à y assister. La quête sera faite au profit de l'Œuvre.

Toutes les personnes agrégées à cette association sont priées de payer leur contribution, car sans ce concours des fidèles l'Œuvre ne saurait subsister.

**A l'Hôpital Général.**—Dimanche dernier a eu lieu, à l'Hôpital Général des Sœurs Grises, le dîner annuel offert par la société de St-Vincent de Paul aux pauvres et aux orphelins de la maison. Ce dîner est toujours l'occasion d'une fête touchante. Monseigneur l'Archevêque, plusieurs membres du clergé, un grand nombre de citoyens étaient présents et ont eux-mêmes servi les joyeux convives.

Quelques petits enfants ont exprimé leur reconnaissance au nom de tous, à Monseigneur et à leur dévoués amis dans des discours charmants. Monseigneur en répondant a laissé parler son cœur d'évêque et de père. Il a félicité les membres de la St-Vincent de Paul, et les a encouragés à continuer leur belle œuvre de charité.

**L'asile Nazareth** a eu aussi sa fête mercredi dernier. Les dames patronesses de l'Institution ont servi un goûter à leurs jeunes et sympathiques protégés. M. l'abbé Deguire, curé de Notre-Dame, M. l'abbé Labelle, chapelain de l'Institut, M. l'abbé Demers, curé de Rigaud, et quelques autres prêtres assistaient à ces joyeuses agapes. Après le goûter, les aveugles ont donné une intéressante séance pour remercier leurs bienfaitrices. La musique a été exquise : on n'en entend jamais d'autre à l'Asile Nazareth.

**Procès de canonisation.**—La cause du B. de la Salle vient de faire un nouveau pas. Les miracles opérés par l'intercession de cet admirable éducateur des enfants du peuple ont été officiellement reconnus par la Sacrée-Congrégation.

On sait qu'il faut au moins trois miracles bien constatés pour procéder à la canonisation.

**Consistoire.**—Il se confirme que le Souverain Pontife tiendra un Consistoire le mois prochain et, très probablement, vers la fin de février, c'est-à-dire au commencement du carême.

Il se confirme aussi, jusqu'à présent, que Sa Sainteté se bornera à y préconiser les évêques aux sièges vacants, en se réservant de créer plus tard les nouveaux cardinaux.

**Commission des églises d'Orient.**—La commission cardinalice pour les Eglises d'Orient vient de reprendre ses séances